

ROLLE Le Conseil a accepté le préavis concernant le réaménagement de l'artère.

Grand-Rue: lifting à venir

LAURENT MOREL
lmorel@lacote.ch

Le projet de rénovation de la Grand-Rue semble enfin être sur les bons rails. Mardi soir, le Conseil communal a accepté à l'unanimité le préavis concernant le réaménagement de l'artère rolloise, qui comprend notamment les réponses aux opposants de la première mouture du projet. La proposition émanant de la Municipalité est donc la bonne pour la trentaine de membres présents au Château. Ce qui n'est toutefois pas le cas pour certains commerçants de la Grand-Rue (voir encadré).

Les commissions ad hoc avaient auparavant fait part de leur satisfaction quant à cette nouvelle proposition, semblable aux anciennes sur beaucoup de points mais qui a le mérite de répondre aux demandes de certains opposants.

Les trottoirs en pierre naturelle

«Cette décision est un soulagement», avoue Françoise Tecon-Hebeisen. Obtenir l'unanimité du Conseil est un signal fort, même si rien n'est encore fait. Toutefois, je pense désormais que les opposants ne vont plus réagir.»

Ainsi, les trottoirs devraient être construits en pierre naturelle, alors que le revêtement des routes est prévu en bitumine teinté gris absorbant le bruit (plus clair que celui utilisé habituellement). L'aspect «historique» de la rue devrait donc être sauvé. Les trottoirs, sur lesquels seront disposées les places de parc (qui devraient être au nombre de 124 contre 188 actuellement) seront surélevés de 6 cm par rapport à la route. Deux passages piétons ont également été ajoutés.

Par ailleurs, l'éclairage est un point qui avait fait couler beaucoup d'encre jusqu'ici. Se concentrant sur les trottoirs et les passages piétons, il devrait être réparti de deux manières. Des bornes en pierre munies de lampes (certainement en granit) se-



La Grand-Rue a besoin de travaux importants au niveau notamment de ses conduites de gaz. Ceux-ci ne devraient toutefois pas débiter avant 2012, si tout va bien. ARCHIVES A. PIGUET, T. HUF ET A. VOELIN



«Obtenir l'unanimité du Conseil est un signal fort, même si rien n'est encore fait»

FRANÇOISE TECON-HEBEISEN MUNICIPALE EN CHARGE DU DOSSIER

raient installées du côté de la route dépourvu de place de parc. Le reste de l'éclairage serait assuré par des luminaires suspendus entre les façades.

Les différents travaux concernant canalisations et gaz - très urgents - seront à la charge de la commune jusqu'aux façades des bâtiments. Les propriétaires devront par contre participer au financement des raccordements électriques. Enfin, la place des Tilleuls serait maintenue en gravier, plus fin qu'actuellement et les deux arbres manquants seront remplacés.

Les grandes lignes du projet restent les mêmes: une route à double sens large de six mètres obligeant les véhicules à rouler plus lentement qu'actuellement

et des places de parc latérales que sur un côté de la route (sauf à la hauteur du Cabinet Bleu où des parkings sont prévus des deux côtés).

RODEO II, le nerf de la guerre

Reste maintenant à savoir si les opposants se satisferont de ces réponses ou s'il feront recours devant la Cour de droit administratif et public (CDAP). Le crédit, qui devrait avoisiner les 17 millions, soit un de plus que prévu précédemment (une augmentation de quelque 6% due à la modification du revêtement)

devra aussi passer la rampe devant le Conseil. Mais ces réponses ne seront données que lors des premières réunions de la prochaine législature, cet automne.

La commune souhaite que l'étape 2 du projet de Route de desserte des quartiers de l'Ouest rollois (Rodéo II) soit réalisée auparavant (voir ci-contre). Mais là aussi les opposants sont prêts à réagir. «Nous espérons vraiment réaliser les projets dans cet ordre», explique Françoise Tecon-Hebeisen. Mais si nous devons refaire la Grand-Rue avant, nous le ferons. Nous pouvons nous adapter.» Le problème des parkings sera réglé provisoirement avec l'installation de 91 places de parc sur le terrain de football d'entraînement pour lesquelles le permis a été délivré. Une étude a été menée et affirme que des parkings souterrains au Château (250 places) et sous la Place du Marché (100 places) seraient réalisables dans le futur. Rien de concret n'est toutefois encore décidé. ●

LES RECOURS DEVRAIENT ENCORE PLEUVOIR

Soupe à la grimace pour les commerçants de la Grand-Rue. Alors qu'ils devraient recevoir les réponses à leurs oppositions dans les prochains jours, le nouveau projet ne leur convient pas. Bêat Lauber, papetier et ex-président de l'ancien Groupement des commerçants rollois montre son insatisfaction: «Il n'y a rien de nouveau au niveau des parkings, qui est le problème principal. Le projet reste inacceptable tant qu'un parking souterrain sous la Place du Marché n'est pas réalisé. Les gens veulent accéder à nos commerces rapidement, sinon ils ne viendront plus». Même son de cloche chez Gérard Moinat, antiquaire. «C'est inacceptable, s'insurge-t-il. Je ne suis pas là pour faire la guerre à la commune, mais il faut voir l'intérêt de la Grand-Rue. Le changement des conduites de gaz est inévitable et nous ne nous y opposons pas. Nous ne voulons simplement pas voir de changement en surface». «Avec la décision d'hier soir, nos chances s'amenuisent», avoue Bêat Lauber. Et je ne pense pas non plus que nous allons passer notre vie à nous battre». Les commerçants ont toutefois assuré qu'après avoir reçu leurs réponses, ils allaient faire recours devant la CDAP.

PUBLICITÉ

LITERIE DE QUALITE

carpe noctem

PROMOTION SUR LES MATELAS TEMPUR
PRIX REDUITS - DROIT DE RETOUR
DERNIERE SEMAINE !

Grand Rue 83 - ROLLE Tél 021 826 0 286
www.carpenoctem.ch

ROLLE

Rodéo II avance également



Rodéo II rejoindra Rodéo I à hauteur de ce giratoire. AUDREY PIGUET

La Municipalité a déposé un nouveau préavis, concernant le projet de Route de desserte des quartiers de l'Ouest rollois (Rodéo II). Celui-ci propose des réponses aux opposants.

Le projet comprend l'élargissement d'une portion de la route de Gilly, la création de giratoires à la Dolle ainsi qu'entre la route du Lac et la route de Gilly, où un nouveau tronçon sera créé, et enfin une nouvelle chaussée située le long du cordon boisé existant.

Soumis une première fois à l'enquête publique au printemps 2010, le dossier avait subi une multitude d'oppositions. Désormais et pour être en accord avec les Services cantonaux, le préavis prévoit le remplacement des quelques arbres abattus.

Mais le point le plus important que relève la Municipalité est que le trafic diminuera sur les avenues de Beaulieu et du Jura après la réalisation de Rodéo II. «Car beaucoup de véhicules empruntant le nouveau tronçon entre la route du Lac et la route de Gilly, monteront directement sur la route de l'Etraz», explique Françoise Tecon-Hebeisen.

L'étude menée par la Municipalité démontre que le trafic moyen dans le cas de la réalisation de Rodéo II, de l'avenue de Beaulieu par exemple, se monterait en 2030 aux alentours de 4950 véhicules par jour contre 5650 si le nouveau tronçon n'était pas réalisé.

Reste à savoir si les opposants, qui étaient 64 lors de la mise à l'enquête l'an passé, seront convaincus. ● LMO

ROLLE

Et la lumière fut

L'indemnité communale sur l'usage du sol sera attribuée à la mise en souterrain du réseau électrique de la commune et à l'amélioration de l'éclairage public selon le plan lumière (notamment au Château où des «oligophènes inspirés par les ténèbres» profitent pour perpétrer des dommages, selon le rapport de la commission). ● LMO

Le Plan directeur régional soutenu...

Le Conseil communal a accepté l'adoption du volet stratégique du Plan directeur régional du district de Nyon, malgré un rapport plutôt mitigé de la commission chargée du dossier. «Cela est un signe positif dans le cadre de notre participation au Conseil régional», relate Daniel Belotti. Nous n'en faisons partie que depuis deux ans, mais nous travaillons de plus en plus avec lui, ainsi qu'avec le district de Nyon. ● LMO

...les transports régionaux également

Le crédit demandé pour soutenir la réorganisation et le financement des transports publics régionaux 2011-2015 a été accepté. C'est afin de combler d'importantes lacunes au niveau des transports publics du district que ce programme a été mis en place. La mise en service progressive des lignes est prévue dès décembre 2012. ● JR

PUBLICITÉ

LE

Tai Pan

RESTAURANT

Cuisine Thai & Singapore

Ouvert tous les jours - Plat du jour à midi
Plats à l'emporter et service traiteur
Grande terrasse ombragée et calme
Parking devant le restaurant.

52 Av. Général-Guisan 1180 Rolle Tél. 021 825 1066
www.taipan-restaurant.ch

MOINAT S.A. Tél: +41 21 822 52 00
Route de Lausanne 2 info@moinat.ch
1180 ROLLE www.moinat.ch

Du 13 au 29 mai 2011
EXPOSITION SPÉCIALE

Cheminées et accessoires
Pierres et ornements de jardin



L'AVIS DE



DANIEL
BELOTTI
SYNDIC

«Je souhaite finir sur une note positive»

Je suis très content de voir que ça bouge et que le travail réalisé jusqu'à maintenant n'a pas été fait dans le vide. Je tiens également à féliciter les commissions qui accomplissent une quantité de travail énorme en cette fin de législature. La coordination se passe pour le mieux entre les différents acteurs. Lorsque le Conseil approuve à ce point-là ce que nous proposons, c'est toujours signe qu'on est sur la bonne voie.

Concernant la Grand-Rue, je pense qu'il va falloir attendre encore et voir dans quelle mesure le projet peut se réaliser rapidement. Mais il est vrai qu'avec les travaux d'aménagement du tronçon de la gare en début de l'année prochaine, il va peut-être falloir attendre. On pourrait imaginer la réalisation d'abord de RODEO II en ce même printemps 2012, puis l'aménagement de la Grand-Rue par la suite, en espérant que tout aille bien. Personnellement, je souhaite finir ma législature sur une bonne note. Je ne siègerais pas au Conseil communal après le 1^{er} juillet, mais avec mon cabinet (ndlr: il est géomètre), je risque de devoir encore souvent travailler avec la commune, ce qui me réjouit.